

La Gazette de Prangins

Été 2008, Numéro 14

La Gazette de Prangins

Dominique-Ella Christin
3, chemin du Mont-Blanc
1197 Prangins
Tél : 022.361.89.67
info@gazettedeprangins.net
www.gazettedeprangins.net

Equipe rédactionnelle

Dominique-Ella Christin **DEC**
Barbara Naef **BN**
Dominique Polikar **DP**

Parution saisonnière :

Prochain numéro
Septembre 2008

Imprimé et distribué par
la commune de Prangins

EDITORIAL

Voici enfin l'été, la saison favorite des enfants et des jeunes, car synonyme de vacances pour beaucoup d'entre eux. Ce numéro est d'ailleurs en grande partie consacré aux plus jeunes de notre village. D'abord, nous vous faisons découvrir un jeune artiste pranginois. Ensuite, nous vous présentons le quotidien de celles qui s'occupent souvent de nos petits au village : les mamans de jour. Puis dans cette saison de l'Eurofoot nous vous présentons un pilier de la vie pranginoise : le Football Club de Prangins qui initie et entraîne nos enfants aux joies du ballon rond. Et pour finir, suite à un article sur le développement durable, quelques jeunes pranginois nous donnent leur avis.

Grande nouvelle : cet été le site *La Gazette de Prangins & Prangins Côté Pratique* devrait accueillir son 10'000ème visiteur ! Nous sommes ravies que vous, pranginois, utilisiez aussi fréquemment ce service vous apportant des informations sur la vie pranginoise. Et pour ceux qui ne sont pas encore allés le visiter, allez cliquer sur www.gazettedeprangins.net afin d'obtenir des informations sur les manifestations, associations ou commerces pranginois, ou encore afin de placer une petite annonce pour trouver un partenaire pour du co-voiturage, pour trouver un baby-sitter ou un répétiteur pour votre enfant. Et puis n'hésitez pas à nous écrire, pour nous parler de vos coups de cœur, coups de gueule, pour nous donner des informations pranginoises ou des idées d'articles qui pourraient intéresser les pranginois :

La Gazette c'est votre journal ! Très bel été à tous,

Dominique-Ella Christin, Barbara Naef & Dominique Polikar

RENCONTRE

Julian Tschollar – un nom à retenir. Ce jeune artiste peintre pranginois âgé de 18 ans a un talent exceptionnel. Ses toiles de grande taille sont absolument époustouflantes et l'ensemble de son œuvre est déjà prolifique, alors qu'il s'est lancé dans la peinture il y a à peine 4 ans. Il désire d'ailleurs faire de sa passion son métier et vient d'être accepté dans la prestigieuse école d'art de Londres, Chelsea School of Art. Malgré son jeune âge, il a déjà exposé à Genève et vendu ses premières toiles.

Alors, si le sujet vous intéresse allez découvrir quelques peintures de Julian Tschollar sur le site de *La Gazette de Prangins & Prangins Côté Pratique*, www.gazettedeprangins.net, sous *Informations supplémentaires Gazette, Documents évoqués*. Et lorsque Julian Tschollar exposera à nouveau dans la région, nous ne manquerons pas de vous en informer.

DEC & BN



SONDAGE TROTTOIR



L'été approche... où partent les Pranginois cet été ?

- « L'été ?? Quel été ? » Roxanne Sepahbody
 « En Sibirie ! Il fait plus chaud là-bas. » Claire-Line Golay
 « Moi, je vais rester ici pour bien profiter de Prangins. » Nguyen Manh Manh
 « Nous partons à Ste Maxime au sud de la France et à Europa Park avec les enfants. »
 Karine Szegedi-Pingoud

« Nous, on reste à Prangins – on va être disponibles pour notre petit-fils » Christiane et Michel Glausen

« C'est une excellente question ! On n'a pas encore fixé...l'Italie ? La France ? Les Etats-Unis ? A voir. »
 Caroline et Giulio Ceriani

« En Croatie avec une halte en Italie du Nord » Isabelle et Graziano Lusenti

« Nous voulons rester à Prangins pour apprécier notre village » couple d'âge moyen désirant garder l'anonymat

« Wankdorf – nous avons entendu que les gens s'amusaient bien là-bas ! » Richard Kleinbauer

BN

BON A SAVOIR

LES MAMANS DE JOUR

Une des possibilités de garde d'enfants à Prangins est constituée par le réseau des mamans de jour, à présent nommées *accueillantes en milieu familial* (AMF). Nous sommes allées à la rencontre de l'une d'elles qui nous avait proposé depuis quelque temps déjà de nous parler de son travail. Annelise Bettems s'occupe de cinq bambins âgés de 3 à 8 ans. Sa journée commence à 7h30 le matin et se termine vers 18h30, journée pendant laquelle elle va assurer les trajets à l'école, les repas de midi, les activités comme bricolages, lecture, sorties, etc. Elle s'occupe de tout cela avec beaucoup d'enthousiasme. Pour elle, il s'agit vraiment d'un métier qu'elle aime et auquel elle consacre beaucoup d'énergie. Elle déplore cependant le peu de reconnaissance de celui-ci et espère que les exigences de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants (LAJE) vont aider à sa revalorisation.

Lors de l'entrée en application de la LAJE il y a deux ans, on a craint que les nouvelles exigences (notamment en ce qui concerne la formation) ne découragent certaines mamans de jour. Or, d'après Madeline Brugger, coordinatrice du réseau et employée de la commune, cela n'a pas donné lieu à de grands changements dans notre village. Les mamans de jour de Prangins avaient déjà presque toutes suivi les cours de formation, donnés par des professionnels du monde de l'enfance. Il faut dire que s'occuper d'enfants fait appel à un tel éventail de qualités qu'il est certainement utile d'avoir des repères auxquels se référer. Avec Madeline Brugger, nos mamans de jour ont également un suivi, une écoute, des possibilités d'échanger entre elles sur leur quotidien. Leur « coordinatrice » leur concocte même un journal, « *Journal des Mamans de jour* », qui paraît quatre fois par an et est distribué bien au-delà des frontières de Prangins.

Force est de constater en tout cas que les demandes de garde sont beaucoup plus nombreuses que les possibilités d'y répondre. La commune de Prangins ne compte que 12 mamans de jour, ce qui est grandement insuffisant. Profitons donc de ces lignes pour lancer un nouvel appel à celles qui seraient intéressées. Et à quand la candidature de papas de jour ? Allez messieurs, jetez-vous à l'eau ! Renseignements auprès de Madeline Brugger, au 022.994.31.27 ou mamansdejour@prangins.ch DP



De gauche à droite: Fred, Julien, Amélie, Julie et Solène entourent Annelise Bettems

En ce mois de juin 2008, difficile d'échapper à la « Planète foot ». Mes excuses à ceux qui ont déjà beaucoup souffert ces dernières semaines, mais nous allons également parler foot en vous présentant le FC Prangins. Le club fête cette année ses 70 ans. Il compte près de 200 membres, dont plus des $\frac{3}{4}$ sont des juniors. Les joueurs sont répartis en 12 équipes : 3 équipes d'adultes et 9 équipes juniors.

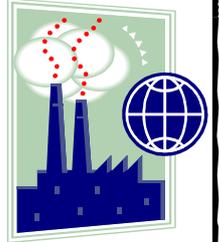
Nous avons assisté à l'entraînement de l'équipe E (regroupant les 9-11 ans), entraînée par Serge Juzgado. Celui-ci est entraîneur à Prangins depuis 2003 et co-président des juniors depuis quelques mois. Il souligne que « *c'est une fierté pour tous ces jeunes, de défendre les couleurs du FC Prangins, tous les samedis, aux quatre coins du canton de Vaud* ». Il faut dire que le foot représente un investissement en temps important pour ces juniors, puisqu'ils y consacrent en moyenne 5-6 heures par semaine et ceci souvent avec passion.

Au FC Prangins, les entraîneurs sont bénévoles (bien qu'ils reçoivent tout de même un dédommagement) et ont suivi une formation d'entraîneur. Chacun entraîne son équipe selon sa technique et sa personnalité propre. Par rapport aux incivilités dans et autour des stades, Serge Juzgado explique : « *C'est à chacun d'entre nous de leur apprendre le respect de l'autre, de l'arbitre, de l'autre équipe. C'est particulièrement important que cela soit fait dès le plus jeune âge. Je suis personnellement assez intransigeant avec mes jeunes sur ces questions-là* ». Nul doute que les petits footballeurs de l'équipe E sont des passionnés, impatients qu'ils étaient de me voir en finir avec mes questions, pour que je leur rende enfin leur entraîneur !

Georges Ferdani, président du club jusqu'à la fin de cette saison, explique que « *Le club a un budget de Fr. 70.000.- par an provenant des cotisations des membres, des bénéfices du tournoi à six ainsi que du dîner de soutien annuel. Le sponsor principal s'occupe des maillots. La Commune, pour sa part, offre la jouissance des installations des Abériaux* ». Malgré tout cela, le budget reste difficile à équilibrer et il dit que de généreux donateurs à la fibre footballistique seraient fort bienvenus. De plus, le FC Prangins recherche des membres pour faire partie du comité ainsi que des entraîneurs. Alors enfants et adultes, futurs joueurs ou entraîneurs, engagez-vous pour le club afin de préparer nos futurs champions pranginois. Renseignements auprès du Président, Georges Ferdani, 079 607 50 88 ou www.fcprangins-sports.ch DP



*De gauche à droite, rang à genoux : Robin Sengupta, Kevin Silva, Léo Durnat, Xavier Nydegger, Maxime Donnat et Anthony Docampo.
De gauche à droite, rang debout: Jordi Wori, Donovan Poli, Ramil Carrel, Florian Sinani, Maël Gruetter et Nicolas Corminboeuf avec au centre leur entraîneur, Serge Juzgado*



Le développement durable ; c'est quoi ?

Un concept marketing en vogue ? Un must politique pour être à la page ? Une idée brandie par une poignée d'écologistes purs et durs ? Hé bien non ! L'idée d'une stratégie pour un développement durable (DD) de notre pays n'a rien de farfelu ni d'extrême. Figurez-vous que la notion de DD est même ancrée dans la Constitution suisse et que le Conseil d'Etat vaudois s'est fixé des objectifs ambitieux pour la législature 2007-2012 afin de tendre vers un DD de la société vaudoise.

Donnez-moi une définition simple du DD !

Après une petite enquête autour de moi, je me suis rendue compte que la notion de DD est plutôt floue « quelque chose à voir avec la préservation de la planète » m'a répondu ma fille de 18 ans. Alors cela vaut bien une petite explication théorique. Tout d'abord, le développement ou la croissance économique est une évolution positive qui, en principe, à travers la création de richesses, améliore les conditions et la qualité de vie de la population (éducation, santé, loisirs, etc.). Si ce développement est durable, soit compatible avec le long-terme, il concilie ce progrès économique et social à la préservation de l'environnement, notre planète ayant des ressources limitées. Il y a donc trois piliers dont il faut tenir compte lorsqu'on envisage ce développement : la capacité économique, la solidarité sociale et la responsabilité environnementale. Le DD recherche l'équilibre difficile entre ces trois pôles interdépendants aux objectifs souvent conflictuels, ce qui implique qu'il soit un concept qui chapeaute tous les secteurs que le canton qualifie d'ailleurs de

« principe d'ordre supérieur qu'il s'agit d'appliquer dans tous les domaines politiques ». Contrairement à certaines idées reçues le DD n'est donc nullement l'antithèse d'une économie compétitive et efficace et ne prône pas la décroissance, mais bien plutôt une croissance et une consommation plus responsables. Une consommation « durable », par exemple, privilégie les biens et services qui préservent les ressources naturelles et économisent l'énergie.

Agenda 21 : c'est quoi ce jargon ?

La définition du DD présente des objectifs globaux. C'est pourquoi un programme d'actions concrètes pour le 21e siècle énumérant des recommandations qui vont vers un DD de nos économies existe : l'Agenda 21. Le canton de Vaud a développé un « Agenda local 21 » (AL 21) qui encourage les autorités locales à s'engager de manière concrète en faveur du DD, en appliquant le slogan « Penser globalement, agir localement ». La mise en place de cet AL 21 fait aussi appel à la participation de la société civile (habitants, associations, etc) et au secteur privé. A Prangins, les journées de concertation avec la population, ayant pour thème les projets d'aménagement du territoire, ont donné la parole aux habitants et s'inscrivent typiquement dans une démarche participative du type DD.

Plus d'informations sur www.vd.ch, rubrique DD, et une rubrique intitulée : 10 malentendus sur le DD.

Retrouvez nos articles concernant le DD sur www.gazettedeprangins.net DEC



Qu'en pensent les jeunes pranginois ?

Pour moi le développement durable c'est une façon d'améliorer l'économie d'un pays, sans pour autant compromettre des tiers dans le futur. J'essaie d'avoir un comportement « durable » pour la planète, par exemple je trie mes déchets, j'essaie d'économiser les ressources d'énergie (lumière, eau...). Je pense que le monde aurait dû commencer à songer au développement durable au 20ème siècle. C'est peut-être déjà trop tard !

Elliot Güner

Pour moi, le développement durable cela désigne les actions qui ont pour but de répondre aux besoins des gens, surtout les gens les plus démunis.

Mais il impose une certaine façon d'agir, il faut agir en pensant au futur et donc aux futures générations, ne pas compromettre leur futur ainsi que le futur de notre chère Terre. Ces actions passent donc par le respect, l'entraide, l'éducation. Je me sens concernée par le développement durable : je suis partie travailler dans des projets humanitaires, j'aide aussi parfois ma mère qui tient une boutique faisant du commerce équitable, donc pouvant être considérée comme agissant pour le développement durable.

Maëva Cherpillod



LE CO-VOITURAGE, CELA VOUS TENTE? Il existe un excellent site www.e-covoiturage.ch.

Mais au niveau local, nous vous proposons **un nouveau service pour faciliter le co-voiturage**. Sur le site de *La Gazette de Prangins & Prangins Côté Pratique*, sous la rubrique *Petites Annonces*, vous pouvez à présent cliquer sur *Co-voiturage* et placer une annonce **gratuite** afin de trouver un partenaire pranginois pour un trajet régulier, une sorte de registre des personnes intéressées par le co-voiturage . Si ce service s'avère répondre à une demande nous le rendrons plus performant et efficace à l'avenir. Alors n'hésitez pas, essayez le co-voiturage, placez une annonce sur www.gazettedeprangins.net !

PORTRAIT**CAFE, RESTAURANT, BAR DU PORT DES ABERIAUX**

Le restaurant et le bar du port des Abériaux, situés face au lac, séduisent une vaste clientèle qui vient profiter de la beauté du lieu et de son animation. Marins d'eau douce, membres du football club de Prangins, parents venus se détendre tandis que leurs enfants se défoulent au terrain de jeux, ou encore promeneurs se retrouvent ici pour admirer le va-et-vient des bateaux dans le port sur fond de Mont-Blanc.

Le restaurant est tenu depuis huit saisons par Claude Pareja, un homme sympathique, qui, bien qu'agé d'à peine 30 ans, a déjà une solide expérience en cuisine. Il est aidé aux fourneaux par Paola da Silva et Helder Gomes et au service principalement par Lydie Lamothe, dont le sourire et la gentillesse enchantent les clients. Le chef vous propose toutes sortes de mets. On retrouve avec grand plaisir les délicieux filets de perches, la paëlla (sur commande) mais aussi les grillades et les nombreuses salades estivales. En cas de bise



De gauche à droite: Lydie Lamothe, Claude Pareja, Paola da Silva et Helder Gomes

ou de pluie, il est possible de manger à l'intérieur dans une salle ayant une vue superbe sur le port et le lac. « Nous avons une clientèle exceptionnelle, des habitués, c'est formidable, car c'est un plaisir de les retrouver régulièrement » explique Claude Pareja qui aime le rythme soutenu et l'aspect convivial de son activité le sollicitant tous les jours pendant 6 mois.

Le bar l'Abérial, attenant à la buvette, est ouvert tous les soirs et permet de profiter d'une ambiance musicale et de la douceur des soirées d'été, tout en dégustant des grillades si vous avez une petite faim tardive (service jusqu'à 23 heures). Alors n'hésitez plus, allez faire un tour aux Abériaux !

Restaurant des Abériaux, ouvert 7 jours sur 7, d'avril à octobre, 022.361.86.01

DEC & BN

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE

| | CLAUDE PAREJA | LYDIE LAMOTHE |
|--|---|---------------------------|
| <i>Mon défaut principal :</i> | L'impatience | Je suis trop gentille |
| <i>Ma qualité principale :</i> | L'humour | Je suis serviable |
| <i>Mon occupation préférée :</i> | La sieste | Papoter entre amies |
| <i>Mon plat préféré :</i> | Pied de porc | Cuisine exotique |
| <i>Mon restaurant préféré :</i> | Le Bœuf Rouge à Crassier | Le Paradis (Thai) à Gland |
| <i>Ce que je déteste par-dessus tout :</i> | L'intolérance | L'hypocrisie |
| <i>Coop ou Migros :</i> | Arnosio à Gland | Migros |
| <i>Votre endroit préféré à Prangins</i> | Terrain de pétanque des Abériaux | Le port des Abériaux |
| <i>Votre devise</i> | CP : Tu es beau de dos quand tu bats des ailes LL : S'il y en a pour un il y en a pour dix | |

Si vous pouviez changer quelque chose à Prangins, que serait-ce ? **CP :** Agrandir le port. **LL :** Que le port soit mieux desservi par les transports publics

CHEZ NOUS PROMENADES ESTIVALES LACUSTRES

Erik Chrispeels, originaire du plat pays, aime la beauté et la magie de la région de l'arc lémanique. S'étant établi en Suisse romande il y a plus de 35 ans, Pranginois depuis 11 ans, il a découvert notre région avec émerveillement. « *J'ai toujours été fasciné par la beauté de ce paysage lacustre que j'ai parcouru à pied au fil des années. Ces promenades et les découvertes qu'elles m'apportent me ressourcent sur le plan physique et spirituel. Avec le temps j'ai eu envie de partager mon regard sur cette région et l'idée d'un guide pédestre est née tout naturellement.* »

Et c'est ainsi qu'Erik Chrispeels a rédigé deux guides pédestres proposant des ballades tonifiantes dans les paysages lacustres de la Romandie. Chacune des promenades proposées a la particularité d'être en boucle et d'offrir de belles vues sur un lac. L'une de ces promenades passe d'ailleurs devant le château de Prangins avant de parcourir la campagne et de passer près du château de Changins et de celui de Duiller. Alors n'hésitez pas, profitez de la belle saison pour découvrir, ou redécouvrir, sur les pas d'Erik Chrispeels, les paysages lacustres de romandie. **Regards sur le Léman & Regards sur les Trois-Lacs**, éditions Slatkine, en vente en librairie, Fr. 25.- et Fr. 24.-. **DEC**



EN BREF

SECURITE ROUTE DE L'ETRAZ. Dans la Gazette du printemps 2007 **Marie-José Rigby** nous faisait part de la pétition signée par 120 familles envoyée à la Municipalité qui demandait l'amélioration de la sécurité pour les enfants se rendant à pied à l'école en traversant l'axe routier très fréquenté de la route de l'Etraz. Après avoir étudié les éléments transmis par la Municipalité (comptage de voitures, relevé de vitesses, développement du quartier), l'administration du Canton a estimé que la pose d'un feu de signalisation ainsi que des aménagements supplémentaires s'avéraient justifiés. L'analyse d'un ingénieur des routes a permis d'optimiser l'emplacement de ce feu qui sera posé à la hauteur de l'arrêt de bus. Un préavis à ce sujet sera présenté au Conseil communal prochainement.

ECOLE EN AFGHANISTAN. L'association Nai-Qala remercie les nombreux pranginois donateurs qui ont soutenu le projet d'une école en Afghanistan en participant au repas de soutien du 5 avril. Ce repas typiquement afghan cuisiné par **Taiba Rahim** et ses compatriotes fut un franc succès. Taiba vient de rentrer d'un nouveau voyage en Afghanistan et nous informe que la construction de l'école est sur le point de se terminer ; il reste encore à l'équiper. Vous trouverez des photos prises au mois de mai à la fin de la page photo du site web www.nai-qala.org

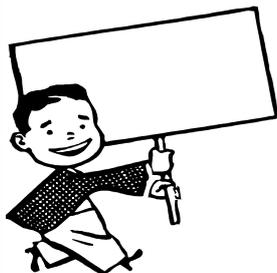
ASSOCIATIONS ET SOCIETES. **Thomas Schut**, pranginois depuis 1985, est le nouveau président de l'Union des Sociétés Locales (USL). L'USL a pour but de créer un lien et un esprit de solidarité entre les sociétés et associations de Prangins. **Caroline Serafini**, pranginoise depuis 1994, entame sa deuxième année en tant que présidente de la Société de Développement (SDP), dont le but est d'animer le village et de s'occuper des décorations florales et de l'entretien des bancs publics. L'association des Amis du Château de Prangins a une nouvelle présidente, **Catherine Labouchère**. Le club Prangins International a une nouvelle présidente, **Alison Lang**, nouvelle habitante de Prangins. Vous trouverez plus d'informations sur les associations et sociétés pranginoises sur le site de *La Gazette de Prangins & Prangins Côté Pratique*, www.gazettedeprangins.net

RESTAURANTS ET CAFES Le restaurant du Château, le Maraîcher, a un nouveau chef, **Jean-Philippe Bachmann**. Le restaurant de l'aérodrome de Prangins a été racheté par **Nicoline et Francesco Olivero**, du Maître Jacques à Nyon. Divers travaux vont être effectués et nous vous informerons dès son ouverture.

VOUS DESIREZ COMMUNIQUER DES NOUVELLES BREVES au sujet d'une association, d'une société ou d'un autre sujet d'intérêt général aux pranginois ? N'hésitez pas à nous contacter, afin que nous placions cette information dans cette rubrique «**EN BREF**».

Contactez *La Gazette de Prangins*, Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou 022.361.89.67 ou info@gazettedeprangins.net. Merci !

PETITES ANNONCES - POUR LES PRANGINOIS PAR LES PRANGINOIS



APPEL AUX ARTISANES ET ARTISANS DE PRANGINS ! Margherite Altherr, Françoise Narbel et Marionna Suter recherchent pour leur exposition artisanale qui aura lieu le dimanche 2 novembre 2008 des artisans pranginois ayant envie de présenter leurs ouvrages qu'ils auront fabriqués eux-mêmes et qui seront de qualité. Info: 022.361.18.83 ou fr.nl@bluewin.ch

APPEL AUX PRANGINOIS POUR LA FETE POPULAIRE DU JARDIN DES LUMIERES qui aura lieu le samedi 4 octobre 2008. Volontaires recherchés pour allumer 60'000 bougies autour du château. N'hésitez pas à participer en famille ! Inscription au château à l'accueil du musée ou au 022.994.88.96 ou www.lejardindeslumieres.ch

LE FC PRANGINS recherche des membres pour faire partie du comité ainsi que des entraîneurs. Info: Georges Ferdani, 079.607.50.88

LE CHEUR MIXTE DE PRANGINS accueille volontiers toute personne qui désire chanter. Reprise des répétitions le 26 août. Info : Ursula André 022.361.53.66

PROFITEZ D'UN RABAIS DE 10% A L'EPICERIE TOUS LES 10 DU MOIS sur l'alimentation et les boissons. Nouveau: lard de Begnins à l'épicerie. Ouvert tous les jours, tél : 022.361.17.17

INSCRIPTIONS A LA FARANDOLINE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2008 La Farandoline, jardin d'enfants accueillant vos enfants dès 2 ½ ans et situé au centre du village, a encore quelques places l'après-midi. Info : Ariane Fischer 022.361.08.17

ATELIER « VACANCES » (dès 6 ans) A L'ATELIER CREATIF Durant l'été des cours sont proposés l'après-midi. Info : Monika Corod 076.571.61.46.

NOS PETITS RECHERCHENT MAMANS DE JOUR ! Info : Madeline Brügger, 022.994.31.27

TROC ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE PRANGINS. Le troc prendra réception au Centre communal des Morettes, le vendredi 26 septembre, de 14h00 à 19h00, de vêtements enfants 0-16 ans, propres, non démodés et en bon état, jouets en état de marche, poussettes, accessoires de bébé, articles de sport, vélos, etc. Chaque article doit être muni d'une étiquette volante cartonnée d'environ 5cm x 5cm.

Info: Lydia Meyer 076.304.65.71

Pour les annonces GRATUITES de vente, achat, baby-sitting, chat ou chien perdu, covoiturage, etc. consultez le site de *La Gazette de Prangins et Prangins Côté Pratique*, www.gazettedeprangins.net

COUP DE CŒUR - COUP DE GUEULE

Ecrivez-nous pour nous donner vos opinions ou nous faire part de vos préoccupations de pranginois sur des sujets d'intérêt général à notre commune ! Envoyez-nous des informations importantes, anecdotiques ou drôles sur Prangins ou suggérez-nous des sujets d'articles. Pour cela contactez : *La Gazette de Prangins*, Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou tél : 022.361.89.67 ou info@gazettedeprangins.net. Merci !



VOITURES DANGEREUSES – PIETONS EN DANGER !

J'habite rue de la Gare en face du Collège et bien que la vitesse soit limitée à 50km/h trop peu de voitures respectent cette limitation ! De plus les piétons sont en danger dans le secteur de la place du village. Par exemple, à l'angle de la Ferme Schneiter, le trottoir laisse juste un chat passer sans danger, aucune sécurité pour un piéton d'autant plus que les voitures qui passent là ne nous voient pas. Il manque aussi des passages piétons, par exemple Auberge-Maison de Commune-Boulangerie-Pharmacie et autres commerces. Je travaille sur cette place du village et je peux affirmer qu'il y a autant de piétons que de voitures. J'ai appris que ces problèmes allaient être étudiés dans les années à venir et j'en suis ravie...vivement une solution pour notre sécurité, nous piétons !

Nathalie Pesse

SAUVEZ NOS OISEAUX CHANTEURS !

En Suisse, 1.4 millions de chats consomment annuellement 27 millions de petits mammifères, 10 millions d'oiseaux et 1.6 millions d'amphibiens ! Les nombreux chats pranginois ne sont pas en reste et chassent assidûment les oiseaux chanteurs (et enchanteurs) qui sont déjà mis en difficulté par la perte de leurs habitats naturels (40% des espèces sont sur liste rouge). Afin de limiter cette prédation intense, les chats devraient être munis d'un collier avec une clochette bruyante et ne pas sortir au lever et au coucher du soleil, périodes où les oiseaux sont les plus actifs. Merci d'avance !

Daniel Friedli

A VOS AGENDAS

Pour l'Agenda remis à jour hebdomadairement consultez le site www.gazettedeprangins.net

- | | |
|---|--|
| Mai à septembre Jusqu'au 30 nov. | Les régates d'entraînement du mardi soir à 19h00 Les barons de Prangins au siècle des Lumières. Château de Prangins. Info : 022.994.88.90/96 ou www.chateaudeprangins.ch |
| Jusqu'au 27 juillet | «Vaud patrimoines ? Vos patrimoines ! » Exposition temporaire, Château de Prangins. Info : 022.994.88.90/96 ou www.chateaudeprangins.ch |
| 3 juillet | Prangins International , English Get-Together, newcomers welcome ! Café des Alpes, upstairs, 9h30 and drinks, bar des Abériaux, 19h30. Info : Alison Lang, 022.361.20.93 |
| 5 juillet | Tournoi de football à 6 joueurs organisé par le FC Prangins-Sport De 9h00 à 18h00, Stade des Abériaux, buvette et restauration sur place |
| 16 juillet | Enlèvement des déchets encombrants |
| 19 juillet | Soirée Paella, plage de Promenthoux , Frs. 30.- pp., réservations Manfred Elmer, 022.361.34.20 ou 078.743.58.95. |
| 22 au 27 juillet | Paléo Festival, le FC Prangins-Sport se trouve au « Bar de l'Orient » |
| 26 juillet | Régate Mini-Cup , info CNPr, Pierre Fischer 022.361.02.55 |
| 1 août | Fête Nationale – Cérémonie officielle au Château, restauration et orchestre aux Abériaux. Plus de détails dans le tous ménages ou sur le site de la Gazette |
| 9 août | Soirée Gambas, plage de Promenthoux , Frs. 30.- pp., réservations Manfred Elmer, 022.361.34.20 ou 078.743.58.95. |
| 13 août | Enlèvement des déchets encombrants |
| 23 août | Soirée Grillades, plage de Promenthoux , Frs. 30.- pp., réservations Manfred Elmer, 022.361.34.20 ou 078.743.58.95. |
| 30 août | Aérodrome de Prangins , 9h00 à 16h00, présentation de modèles d'avions, information sur la formation de pilotes et les licences de l'aéroclub, petite restauration et boissons sur place. Info : Olivier Reymond 078.844.08.77. |
| 31 août | Tirs militaires 8h00 à 12h00. Info Kevin Priestnall 022.361.27.94 |
| Septembre | Culte dans les jardins du Château , 10h30, suivi d'un apéritif Le Café des Alpes fête ses 20 ans depuis la reprise/réouverture. A cette occasion animations & suggestions spéciales avec prix de l'époque. Réservations au 022.361.28.63 |
| 4 septembre | Prangins International , English Get-Together, newcomers welcome ! Café des Alpes upstairs, 9h30, Info : Alison Lang, 022.361.20.93 |
| 13 septembre | Soirée Moules, plage de Promenthoux , Frs. 30.- pp., réservations Manfred Elmer, 022.361.34.20 ou 078.743.58.95. |
| 13-14 septembre | Concert au temple de Prangins, Quatuor, Mozart Journée du patrimoine – 11h et 14h visite guidée « A Table » et à 14h visite-atelier pour enfants «Le potager des cinq sens » - Château de Prangins. Info : 022.994.88.90/96 ou www.chateaudeprangins.ch |
| 17 septembre | Enlèvement des déchets encombrants |
| 18 septembre | « A la vôtre ! Zum Wohl ! Salute ! Petites histoires de la boisson en Suisse » Exposition temporaire, vernissage, Château Info : 022.994.88.90/96 ou www.chateaudeprangins.ch |
| 24 septembre | Séance du Conseil Communal , séance publique, maison de Commune, 20h00 |
| 25 septembre | Jeux de cartes pour les aînés- Atout Cœur – Foyer du Complexe des Morettes , 14h30-17h30, info : Liliane Gavillet 022.361.78.25 |
| 27 septembre | Troc annuel de l'association des familles de Prangins , Centre communal des Morettes 8h30-12h00. Vêtements, jouets, accessoires de bébé, articles de sport, vélos, etc. Info : Lydia Meyer 022.362.21.09 ou 076.304.65.71 (réception des articles vendredi 26 septembre de 14h00 à 19h00). |
| 4 octobre | Fête au Village à Prangins en association avec les 10 ans du Musée National |



Nous désirons publier toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Contactez Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou info@gazettedeprangins.net. Merci !

La Gazette des Autorités



Été 2008, Numéro 14



La Gazette des Autorités
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch



Editorial

Le mois de juin est traditionnellement l'occasion d'analyser et de faire le point concernant le fonctionnement de la Commune pour l'année écoulée. Ce constat se fait par le biais du rapport de gestion que la Municipalité adresse aux membres du Conseil communal. Ce document, illustré de photos et de graphiques, retrace, dicastère par dicastère, les événements, les activités et les décisions prises du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année écoulée.

L'année 2007, n'a pas connu de grands changements par rapport à la politique et à l'organisation définie au début de la législature 2006 - 2011.

Malgré une croissance des affaires à traiter au niveau administratif, l'effectif du personnel est resté stable par rapport à l'année précédente. Néanmoins, la complexité de certains dossiers nous oblige parfois à recourir aux conseils de spécialistes tels que urbanistes, avocats, architectes, par exemple.

Les projets en cours de réalisation ont été divers et variés : construction d'un nouveau bâtiment pour le Service de la Voirie et des Espaces Verts, remplacement des deux chaudières à l'école, journée de concertation concernant l'élaboration du Plan Directeur Communal, mise au concours pour la création d'un Espace public à côté de l'Auberge communale, regroupement des «classes-croûtes» et de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) «La Fourmilière», ... Toutes ces activités ont lieu avec l'appui des différents collaborateurs de l'administration communale ou de mandataires extérieurs qui œuvrent journellement dans les divers secteurs qui leurs sont dévolus.

Les membres de l'Exécutif pranginois profitent de l'occasion pour remercier ici toutes les personnes qui participent inlassablement au bon fonctionnement de la gestion communale.

La Municipalité

INFORMATIONS OFFICIELLES

Jeunes alémaniques cherchent places de stages

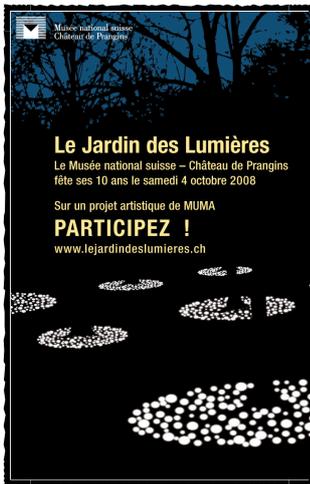
Ce sont : des jeunes filles et jeunes gens du canton d'Uri âgés de 17 ans et suivant actuellement le gymnase cantonal. Ils cherchent des places de stages dans des familles, des petites entreprises ou dans d'autres organismes. Ces stages doivent être effectués dans le cadre de leur formation obligatoire en français. Ils ont une durée de 4 semaines, idéalement entre le 23 juin et le 19 juillet 2008.

Ils sont : bien intentionnés et décidés à s'adapter, proposent de vous aider dans votre quotidien (*enfants, ménage, «petits boulots» utiles de tous genres*) pour être, en contrepartie, logés et nourris. Un tel contrat leur donnerait la possibilité d'entrer en contact direct avec la partie francophone de notre pays et d'améliorer leur français.

Vous : vous intéressez aux jeunes et aux contacts interculturels, auriez un «petit boulot» à leur confier et la possibilité de les loger, auriez la générosité de leur offrir l'opportunité d'un contact vécu dans le monde francophone.

Alors n'hésitez pas : contactez M. Philippe DERENDINGER, coordinateur des stages, au tél. : 041 878 00 80 ou par e-mail : phderendinger@bluewin.ch





Le Jardin des Lumières

Le Musée national suisse – Château de Prangins fête ses 10 ans

Chères Pranginoises, Chers Pranginois,

Comme vous l'avez certainement appris par l'intermédiaire d'un "tous ménages", le Château de Prangins, siège romand du Musée National Suisse, fête cette année ses 10 ans. Dans ce contexte, ses responsables vont nous offrir une grande fête, qui aura lieu le 4 octobre, en même temps que la Fête au Village, organisée par l'Union des Sociétés Locales de Prangins (USL), et ceci d'entente entre les deux Comités d'organisation. Dans le cadre du Château, il est prévu d'illuminer la fête pendant la soirée avec 60'000 bougies et ceci pendant 3 heures et demi. Mais pour cela, il faut trouver environ 500 volontaires. Avec une population de plus de 3'700 habitants, nous pouvons imaginer que cet objectif est largement à la hauteur de son ambition.

Le responsable de cette manifestation, MUMA, qui a déjà œuvré sous cette forme dans de nombreuses autres manifestations, aimerait beaucoup que les habitants de la Commune de Prangins participent à cette "mise à feu". Votre disponibilité sera demandée de 18h30 à 20h30 pour préparer les bougies et les allumer et vers 23h15, pour tout éteindre et ranger, ce qui prendrait vingt minutes. Une information précise vous sera bien entendu communiquée à temps. Ceci ne vous empêchera toutefois pas de participer également à la Fête au Village de l'USL qui aura lieu de 11h jusqu'à 24 heures.

Pour ce faire, nous venons vivement solliciter votre participation, en vous inscrivant individuellement ou en famille, avec vos enfants âgés d'au moins 10 ans. Vous pouvez le faire directement sur le site :

www.lejardindeslumieres.ch

Nous pensons que c'est une occasion unique qui est offerte à la population de Prangins, pour s'impliquer directement à une fête locale "lumineuse" et exceptionnelle dont l'étendue est nationale.

Si vous faites partie d'une société locale membre de l'USL, il est par contre très important de vous inscrire directement auprès de votre société, car elle est également sollicitée pour trouver du monde et chargée de créer des groupes. De plus, si au sein de cette société vous faites partie de l'organisation de "la Fête au Village", abstenez-vous de vous inscrire et restez disponible pour assurer le bon déroulement de cette autre manifestation qui représente une partie importante de "la fête dans la fête".

Nous espérons que notre appel trouvera un large écho auprès de la population de Prangins, alors, à vos agendas, à vos claviers et que vos inscriptions submergent le site indiqué ci-dessus !

En attendant le plaisir de vous retrouver nombreux à nos divers stands, à midi et le soir, pour satisfaire vos papilles et assouvir votre grande soif, nous vous transmettons nos amicales salutations.

**Pierre FISCHER, Président du Club Nautique de Prangins, au nom du comité de l'USL
L'équipe du Château de Prangins**

Chiens potentiellement dangereux - Loi sur la police des chiens

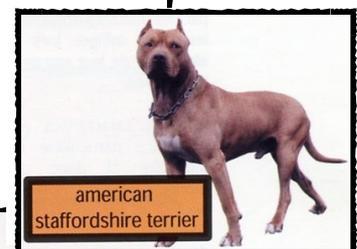
La loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur le 1er janvier 2008, subordonne la détention de certaines races de chiens, y compris lorsque l'un des géniteurs fait partie de ces mêmes races, à des prescriptions particulières, qui font l'objet d'un contrôle de l'Autorité.

Aujourd'hui, les races concernées par ces prescriptions et portant l'appellation «potentiellement dangereux» sont les suivantes :

- American Staffordshire Terrier (Amstaff)
- American Pit Bull Terrier (ou Pit Bull)
- Rottweiler

Conformément à l'article 36 de la LpolC, un délai au 30 juin 2008 est fixé pour annoncer au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux».

Renseignements sur www.vd.ch/scav



american
staffordshire terrier



rottweiler



pit-bull



Fête du nouveau district - une fête magnifique

A part M. J.-P. DERIAZ, Préfet, qui avait annoncé qu'il ferait beau, peu de personnes devaient y croire. Le jeudi, lors du montage des chalets sur le lieu de la fête, à Rive, il ... neigeait !!



Et pourtant ! Le samedi 12 avril, le soleil était au rendez-vous ! Après un Forum des Elus à Rolle et une croisière sur le «Simplon» pour arriver à Nyon, un cortège amena fanfares et Autorités jusqu'à la place du Château du chef-lieu du nouveau District. La traditionnelle partie officielle laissa la place à un superbe buffet campagnard préparé par les Paysannes vaudoises. Les réjouissances se poursuivirent durant tout l'après-midi et le soir sur les quais de Rive, où cinquante chalets attendaient Autorités, visiteurs, touristes et curieux. Les Communes avaient la possibilité de se présenter et de mettre en avant leurs spécificités tant touristiques, gustatives qu'artisanales. Les très nombreux spectateurs ont pu découvrir, au fil de leur balade, vins, fruits, fromages, biscuits, théâtres, animaux et moult autres attractions. La fête fut vraiment magnifique et restera certainement gravée dans quantité de mémoires. D'aucun pensent qu'il faudrait reconduire ce genre de festivités ! On chuchote même qu'elle pourrait avoir lieu une fois par législature, voir même tous les deux ans !!

**Andres Zähringer, Secrétaire municipal,
coordinateur du chalet pranginois**



Pour compléter nos effectifs, nous cherchons :

patrouilleurs ou patrouilleuses scolaires rémunéré-e-s

(retraité-e-s bienvenu-e-s)

Il nous manque encore:

- une personne pour compléter l'équipe et
- une personne pour des remplacements

Pour tout renseignement et inscription :

M. F. PETERMANN, policier municipal, tél. 022 994 31 19



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE



Préavis

La Municipalité a déposé les préavis suivants auprès du Bureau du Conseil communal :

Préavis No 31/08, «Demande de crédit de Fr. 150'000.-- concernant la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et du Règlement Communal de la police des Construction et de l'Aménagement du territoire (RCCAT)».

Le projet du PDCom est en phase de consultation au Service du Développement Territorial cantonal (SDT) pour accord préliminaire et, par la suite, examen préalable. Les grandes options sont définies, notamment en ce qui concerne la densification de certains quartiers, la mobilité et le paysage. Il s'agit dès lors de réviser ce PGA et son règlement des constructions.

Préavis No 31/08, «Rapport de gestion pour l'année 2007».

Ce rapport retrace les principales activités de l'année écoulée, en donnant un certain nombre d'informations par dicastère.

Préavis No 23/08, «Comptes de l'exercice 2007».

Détails des charges et des revenus et résultats du bouclement.

Gestion des déchets de la Commune

La collecte et l'élimination des déchets représentent pour notre commune un important travail. Il y a lieu de distinguer les déchets recyclables, comme par exemple le verre, le PET, le papier et le carton, les végétaux compostables, de ceux qui sont voués à l'incinération, comme les ordures ménagères et les objets encombrants.

Les premiers nommés sont collectés à la "déchetterie" de la route du Curson, par catégorie ou aux Fossés (pour le verre et le PET), puis, de là, acheminés vers les centres de traitement respectifs.

Les végétaux compostables quand à eux, trouvent place dans les bennes du Bois des Ages qui sont ensuite transportées à la compostière de Givrins.

Les ordures ménagères doivent être déposées, en sac de 35 litres, dans les conteneurs enterrés, répartis dans la commune, puis amenées au centre d'incinération.

Les déchets encombrants font l'objet d'une collecte séparée, qui a lieu 11 fois en 2008. Les catégories de déchets acceptés sont indiquées dans le "Manuel pratique pour l'évacuation des ordures et autres déchets" remis à tous les habitants de notre commune. Leur dépôt est admis au plus tôt le soir qui précède la collecte et doit être fait de manière à ne pas empiéter sur les voies de circulation. Leur dépose le jour même de la collecte permet de diminuer la dispersion due aux nombreux récupérateurs de tous genres.

Malheureusement, force est de constater que depuis quelques temps et de manière répétée, les tas de déchets encombrants débordent à certains endroits sur la voie publique ou sur les accès privés de manière inacceptable. Parfois déposés trois jours avant le ramassage, ils contiennent aussi nombre de matériaux qui n'ont pas à y trouver place, comme le papier, le carton, les pneus, etc.

Cette situation est regrettable, d'une part parce qu'elle engendre des coûts supplémentaires inutiles et un gaspillage de ressources recyclables, mais aussi parce qu'elle provoque des tensions entre ceux qui subissent et ceux qui déposent des déchets sans égard pour les autres.

Les démarches nécessaires pour la création d'une déchetterie adaptée aux besoins de notre Commune sont en cours. Elles vont malheureusement prendre encore du temps avant la phase de réalisation. Mais nous demandons à tous les habitants de nous aider, par leur bonne volonté, à permettre la meilleure élimination possible des déchets.

Merci à toutes celles et ceux qui contribuent déjà à nous aider dans cette tâche par leur collaboration.



Quartier de l'Auberge : des nouvelles du Comité de pilotage

La réunion du 29 mai du Comité de pilotage accueillait M. Hans-Rudolf KAPPELER, Syndic et représentant de la Municipalité au sein de la Coopérative d'habitation avec laquelle nous élaborons, dans les détails, une future

collaboration pour la rénovation des trois bâtiments situés derrière l'Auberge communale.

Lors de cette séance, le comité de pilotage (COPIL) a reçu un spécialiste en la matière pour débattre des questions de chauffage à distance en relation avec le quartier. Cette séance a aussi permis d'éclaircir de nombreux points et devrait amener la Municipalité à présenter une demande de crédit au Conseil communal pour la réalisation de mandats d'étude parallèles pour la rénovation des trois bâtiments situés à l'arrière de l'Auberge d'ici cet automne. Le COPIL a pris acte du vote unanime du Conseil communal qui refuse l'indemnité demandée par un propriétaire pour une servitude d'accès : le parking sous l'espace libéré par l'ancienne salle communale ne se fera donc pas. Cela ne remet pas en cause la réalisation du projet d'espace public tel que proposé, puisque les mandataires du concours avaient pour mission de soumettre une proposition adaptable à une situation avec ou sans parking enterré.



Concours "espace public"



trois bureaux de paysagistes. Signe d'un intérêt marqué des pranginoises et des pranginois pour le devenir de cet



Ambiance détendue et conviviale au vernissage de l'exposition "Un espace public à côté de l'Auberge communale" qui s'est achevée le 22 mai dernier. Le projet recommandé par le jury est celui de l'Atelier du paysage réalisé par l'architecte paysagiste Jean-Yves LE BARON : un projet qui répond de manière optimale à tous les points du programme du concours et qui a fait l'unanimité du jury, puis de la Municipalité. Le jury a également souligné la grande qualité des six interprétations de l'espace public présentées par trois bureaux d'architectes et

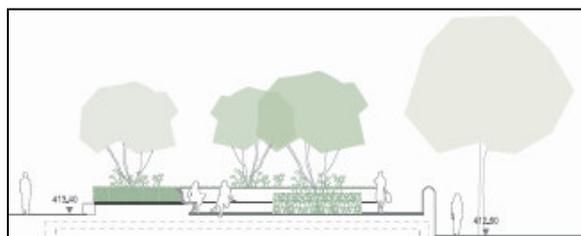
trois bureaux de paysagistes. Signe d'un intérêt marqué des pranginoises et des pranginois pour le devenir de cet espace vide que laissera la démolition de la grande salle : l'exposition de tous les projets a attiré de nombreux visiteurs, très attentifs.



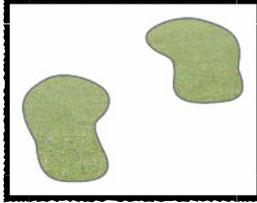
"BRODERIE", le projet de l'Atelier du paysage

Jardin, terrasse publique et privée, salon et scène... la proposition de Jean-Yves LE BARON est un espace public polyvalent.

Inspiré d'un style typique à la française, Jean-Yves LE BARON interprète d'une manière contemporaine le thème de la Broderie végétale : en résumé, un plateau de buis s'orne de volutes de plantes bulbeuses et de fleurs annuelles. Adossé à ce plateau, un banc en bois en forme de L relève, par sa configuration, la trace des murs de l'ancienne salle communale et borde une place en gravillons. Cet espace s'adresse à tous les habitants de Prangins, de même qu'aux visiteurs, tout en assurant, par un aménagement judicieux, l'intimité des logements avoisinants.



Sous l'angle d'un périmètre plus large, le projet propose d'établir une relation étroite et privilégiée entre le Château de Prangins et le cœur du village. Jean-Yves LE BARON nous décrit cette relation, matérialisée par des "pas de mousse" implantés dans le pavage : *"De jardin en jardin, le projet tisse une relation étroite entre le Château et le cœur historique du village. Fil vert, marqueurs du temps, des lieux et de l'histoire, des pas de mousse convergent vers la Passade et le nouvel espace public. Ces empreintes au sol invitent le visiteur à découvrir la qualité patrimoniale des lieux"*.



En mettant "le Château au milieu du village" l'Atelier du Paysage nous rappelle un élément qui contribue très largement à rendre notre bourg si attractif : Prangins ne serait pas Prangins sans son Château.

Martine Baud, Présidente du Comité de pilotage



Le Service de la Voirie et des Espaces verts a pris possession de ses nouveaux locaux.

Suite aux transformations du bâtiment de La Place en 1994, le Service de la Voirie et les pompiers ont dû quitter le centre du village. Ils se sont installés dans un bâtiment "provisoire", en accord avec la Confédération, sur une partie du parking réservé aux visiteurs du Château.

La recherche d'un site approprié à l'implantation du bâtiment de la voirie, avec déchetterie à proximité, a occupé plusieurs législatures, l'idée initiale étant de regrouper la déchetterie et le bâtiment devant recevoir la Voirie. La sensibilité en matière d'aménagement du territoire ayant changé, les sites hors zone légalisée ont été éliminés. Les seuls endroits pouvant convenir sans problème pour les locaux de la Voirie, mais sans déchetterie, étaient les zones déjà légalisées en "Zone d'Utilité Publique". Suite à l'analyse de ces différents éléments, le nouveau bâtiment de la voirie a tout naturellement trouvé son implantation sur ... le parking du lieu dit "En Champagne", aux Abériaux !!

Pour l'aménagement de cette parcelle, la réflexion a pris en compte les propriétés voisines, ainsi que la relation visuelle au château et à ses parcs. Le bâtiment s'intègre harmonieusement au site en se fondant dans la végétation existante et a permis la création d'une cour de travail qui présente l'avantage d'avoir un espace bien défini.

L'entrée du bâtiment, petite façade regardant le lac, est traitée de manière très soignée avec son grand portique. Elle devient l'élément clef : c'est l'accès piéton à la partie administrative, qui comprend, à l'étage, un réfectoire, un bureau et des vestiaires et au rez-de-chaussée des locaux de stockage, un atelier de mécanique attenant au local de lavage.



Le reste du bâtiment est réalisé par une construction simple et économique, tout en répondant aux caractéristiques techniques nécessaires à ce type d'ouvrage. La partie hall est destinée aux véhicules avec trois grandes portes industrielles et une galerie pour le dépôt de matériel. La structure métallique "poteaux-poutres" offre une grande liberté d'usage. Les façades, avec bardage en panneaux sandwichs métalliques, ont un aspect sobre et discret.

Comme dans tout déménagement, chacun, et chaque chose, devra y trouver sa place. Gageons que les collaborateurs du Service de la Voirie et des Espaces verts sauront faire leur ce magnifique outil de travail.

André FISCHER, Municipal



Coup de balai du samedi 7 juin 2008

Ce ne sont pas moins de 29 adultes et enfants qui ont répondu présent pour ce coup de balai 2008. Cette petite troupe a été accueillie à 8h30 à la Maison de Commune avec un «café - croissant» préparé par le Secrétaire municipal. Puis, tous se sont dirigés, malgré la pluie, vers le Bois de la Cour où M. A. KÜNG, responsable de la Voirie et des Espaces verts leur a distribué gants et sacs à ordures afin de pouvoir correctement chasser les débris. Et la chasse a été bonne : le pont

entier de la camionnette communale s'est peu à peu rempli d'objets aussi hétéroclites que bassine, se-moir, roue, fils de fer, et beaucoup de bouteilles vides. Tout ce monde, certains bien mouillés, s'est retrouvé, en fin de matinée, dans les locaux de la Voirie, pour un apéritif bien mérité. Un tout grand merci à tous les participants pour leur présence et leur engagement et ... à l'année prochaine ?

Jean-Jacques BRÜGGER, Municipal

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

En date du 15 mai 2008, les membres du Conseil communal se sont réunis dans la Maison de Commune. A l'ordre du jour de la séance :

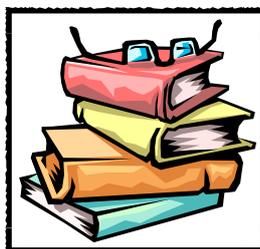
Le préavis No 28/08 relatif au remplacement des portes d'entrée du bâtiment communal a été accepté à une large majorité. Les portes actuelles, à battants, seront remplacées par des portes coulissantes. Ainsi, les accès seront grandement facilités, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, ainsi que pour les personnes avec poussettes ou autres chariots.

Le préavis No 30/08, quant à lui, a été refusé à l'unanimité. Les conseillers ont jugé disproportionné le montant alloué par rapport au nombre de places de parking prévus à cet endroit. Pour mémoire rappelons que ce préavis concernait une demande de crédit de Fr. 150'000.-- et la mise à disposition gratuite de deux places de parc dans le garage projeté à l'emplacement de l'ancienne Salle communale. Ce "dédommagement" aurait permis d'inscrire une servitude de passage sur la parcelle de M. Marcel BADER, à la rue du Carroz 8-10. Au vu de cette décision, le projet de parking à cet endroit est probablement définitivement enterré et d'autres solutions devront être trouvées, notamment pour les logements des bâtiments de la Passade, de l'Ancienne poste et de la Forge.



La prochaine séance du Conseil est agencée au 20 juin prochain à 18h00. Les comptes de l'année 2007 ainsi que le rapport de gestion sont à l'ordre du jour. Pour les personnes intéressées, rappelons que la séance est publique et que quiconque qui s'y intéresse peut y participer.

Gilles Mauroux, Président du Conseil



Dates des séances du Conseil communal pour l'année 2008 :

le mercredi **24 septembre** à 20h00
le mercredi **29 octobre** à 20h00
le mercredi **10 décembre** à 20h00

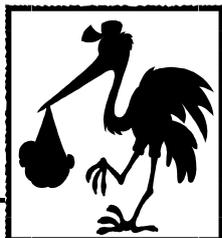
Les séances sont publiques et nous vous invitons à y participer.

Prochaines dates réservées pour des votations cantonales et fédérales:

28 septembre et 30 novembre 2008



EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

| | |
|--------------------------|---------------|
| Raphaël PATHY | le 27 janvier |
| Raquel MARTINS FERNANDES | le 3 mars |
| Joëlle CHAMBETTAZ | le 28 mars |
| Magnus JORGENSEN | le 7 avril |
| Alexia BILCA PEREIRA | le 12 avril |
| Jonathan JUNOD | le 15 avril |
| Isabel FURCHA | le 18 avril |
| Anaïs MORIN | le 30 avril |
| Evan FRANCHI | le 30 avril |
| Naisha VORA | le 3 mai |
| Cloey PIGNAT | le 13 mai |
| Liv BRYAND | le 16 mai |
| Anoki MARET | le 20 mai |
| Rose CAMPRUBI | le 26 mai |
| Albion NEZIRI | le 29 mai |
| Sarah WAGNER | le 31 mai |
| Luna NICOLET | le 3 juin |
| Inès PERIRA LOUREIRO | le 3 juin |



Ils ont fêté :

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Ses 80 ans : | |
| Mme Thérèse CAILLER | le 1er mai |
| Ses 85 ans : | |
| Mme Béatrice GUERRIERI | le 5 avril |
| Ses 90 ans : | |
| Mme Paula STAUBLI | le 11 avril |
| Ses 97 ans , notre doyen : | |
| M. Maurice GREFFIER | le 14 avril |



Ils nous ont quittés :

| | |
|-----------------------|------------|
| M. Jean-Claude BRAUCH | le 2 mai |
| M. Gérard BUNGENER | le 23 mai |
| Mme Yvonne POGET | le 30 mai |
| Mme Elisabeth LOCHER | le 13 juin |

DES NOMS SUR DES VISAGES

Jérémy CHAMBAZ est l'apprenti de 1^{ère} année qui œuvre au Greffe municipal depuis bientôt une année. Né le 16 mars 1992, et habitant Duillier, il a fait ses classes secondaires à Begnins. Attiré par le monde économique, il est à l'aise en comptabilité. Responsable du central téléphonique, c'est majoritairement à lui que vous aurez à faire lors de vos appels. Depuis trois ans, il est chef adjoint des Louveteaux des Scouts de Noirmont Gland. Hormis les activités de plein-air, il aime beaucoup la lecture «héroïc-fantasy», mais également les ouvrages d'histoire.



Princia JOSSERON, a passé trois années au sein du Greffe municipal comme apprentie employée de commerce. Elle arrive actuellement à la fin de sa formation puisqu'elle vient de terminer ses examens. Née à Madagascar le 29 juillet 1989, elle a été adoptée à l'âge d'une année et demi et réside actuellement à Trélex. Adeptes de l'équitation elle aime bien cuisiner, lire et dessiner. En attendant de pouvoir partir au Canada pour y apprendre l'anglais, elle va chercher un emploi temporaire, puisqu'elle quittera l'Administration communale cet été.